



OBJECTIF(S)

- Permettre aux professionnels de l'immobilier de connaître les bases légales et réglementaires relatives à la protection des données à caractère personnel.
- Adopter les bons réflexes lors de la collecte et du traitement des données à caractère personnel.

NIVEAU & PUBLIC

ESSENTIEL

Les professionnels de l'immobilier.

Prérequis : aucun

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Durée : ½ journée (soit 3,30 heures)

Moyens pédagogiques : Cas pratiques - Support pédagogique
Quiz d'évaluation finale

Matériel nécessaire : vidéo projecteur, paper-board.

Effectif maximum : 50

INTERVENANT(S)

Formateur : Avocat spécialisé en RGPD

Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

TARIFS

Adhérent FNAIM : 130 € HT

Non Adhérent FNAIM : 190 € HT

PROGRAMME

INTRODUCTION

Bienvenue
+ présentation du cours et des objectifs pédagogiques

I - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU RGPD ET NOTIONS CLÉ

II - QUELLES OBLIGATIONS POUR LES PROFESSIONNELS ?

III - LE RESPECT DES DROITS DES PERSONNES CONCERNÉES

IV - LES 6 PHASES DE LA CNIL EN DÉTAIL

SYNTHÈSE DU COURS ET CONCLUSION

TEST D'ÉVALUATION + RÉPONSE AUX QUESTIONS + REMERCIEMENT



Programme accessible
aux personnes
en situation de handicap